

Reconnaissant l'utilité de consultations plus fréquentes entre les deux parties sur les questions internationales et bilatérales, les deux ministres ont convenu de la nécessité de tenir des réunions périodiques au niveau des hauts fonctionnaires ou des ministres.

Les deux ministres se sont déclarés satisfaits des résultats de la troisième rencontre de la Commission économique mixte Canada-Brésil, qui s'est tenue à Ottawa en juin 1980, ainsi que des réunions des sous-groupes de l'Agriculture et de la Coopération industrielle. Ils ont noté que ces rencontres ont permis de recenser un certain nombre de secteurs où pourrait s'exercer une coopération commerciale, industrielle et agricole mutuellement avantageuse, et ont convenu que les représentants des deux pays devraient poursuivre leurs contacts étroits en vue de développer encore davantage les relations dans ces domaines importants.

Ayant à l'esprit l'accord culturel conclu entre le Canada et le Brésil, les deux ministres ont reconnu que les deux parties devraient redoubler leurs efforts pour la mise en application de l'accord afin d'accroître les échanges culturels et informatifs entre les gouvernements et les populations des deux pays, échanges qui sont si importants pour l'établissement d'une meilleure compréhension mutuelle. Ils ont passé en revue les possibilités d'échanges et de coopération cinématographiques et, à ce chapitre, ont noté avec satisfaction les contacts préliminaires déjà établis entre l'"Embrafilme" et l'Office national du film en vue de l'établissement imminent d'un programme régulier de coopération axé sur les documentaires et les films d'animation.

Les deux ministres ont convenu que la coopération bilatérale en matière scientifique et technique est un élément important du développement social et économique. Se rappelant les activités bilatérales déjà menées dans ce domaine, ils ont convenu que les représentants des deux gouvernements devraient rechercher des moyens d'intensifier cette coopération, et notamment d'envisager la possibilité de négocier un accord ou d'établir d'autres mécanismes appropriés en vue de fournir un vaste cadre institutionnel permettant une consolidation des activités de coopération scientifique et technique entre les deux pays.

Les deux ministres ont reconnu l'importance du rôle que les échanges parlementaires entre les deux pays peuvent jouer dans le développement de relations plus étroites. M. MacGuigan a exprimé sa satisfaction pour l'accueil très chaleureux et cordial que le Gouvernement du Brésil a réservé à la délégation de parlementaires canadiens dirigée par le Président de la Chambre des communes, Madame Jeanne Sauvé, en août 1980. Le Ministre a déclaré que le Gouvernement canadien espérait vivement une visite de membres du Congrès brésilien à une date convenue.